

Québec, le 27 octobre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite aux questions inscrites au feuillet le 6 octobre 2016 par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, en ce qui a trait à l'élaboration et à l'évaluation des plans d'action et programmes coordonnés par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), plus particulièrement en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes et les violences sexuelles.

Concernant d'abord les travaux relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes, il convient de rappeler que le gouvernement du Québec, grâce à l'adoption de lois, de politiques, de plans d'action ou de programmes, a contribué aux avancées remarquables en cette matière au cours des quatre dernières décennies.

Dans un esprit de continuité, le SCF a réalisé depuis l'automne 2015 une vaste démarche de consultation dans le but d'actualiser la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de déposer une nouvelle Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Au total, plus de 80 organismes non gouvernementaux ont pris part aux consultations tenues à ce jour. Afin d'alimenter la réflexion, deux cahiers de consultation, dont l'un sur les enjeux spécifiques aux Autochtones, ont été élaborés.

D'autres documents appuyant la démarche de consultation ont également été réalisés, notamment un portrait statistique de l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes déposé à l'Assemblée nationale en décembre 2015.

... 2

Un bilan de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015, qui fait état de la réalisation des 102 mesures prévues, et un bilan de la mise en œuvre du Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015 ont aussi été rendus publics.

Afin de porter un regard critique sur les interventions réalisées au cours des dernières années, le SCF a mandaté une professeure de l'Université Laval pour réaliser un bilan évaluatif de certaines mesures du Plan d'action en matière d'égalité 2011-2015, et ce, conformément à la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Notons que l'évaluation du plan d'action pose certains défis méthodologiques puisque ce dernier regroupe des mesures de nature et de portée diverses. Le rapport final, qui sera disponible au cours des prochains mois, représentera toutefois un outil pertinent pour orienter les futurs travaux du SCF sur ces questions.

Concernant en second lieu les violences sexuelles, mentionnons que ce fléau fait aussi partie des problématiques sociétales d'envergure sur lesquelles le gouvernement du Québec agit de manière structurée et concrète depuis plus de 15 ans. Il a adopté en 2001 les *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*. Il a mis en œuvre deux plans d'action gouvernementaux (2001-2006 et 2008-2013) comportant chacun des initiatives structurantes, des partenariats durables et des investissements substantiels. Ces plans d'action ont permis d'améliorer significativement les services offerts aux victimes et leur accès, d'adapter l'intervention à leurs besoins, et d'accroître les connaissances des intervenantes et intervenants de différents milieux concernés par la problématique des agressions sexuelles.

Il est essentiel de rappeler que de nombreuses mesures découlant de ces plans d'action sont à présent intégrées aux pratiques des ministères et organismes, et que leur mise en œuvre se poursuit aujourd'hui. L'application de l'*Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique*, et le financement récurrent des services d'aide aux victimes dans l'ensemble du Québec, tels que les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et la ligne téléphonique sans frais qui offre du soutien et de l'information 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine, en sont des exemples éloquentes. L'ensemble de ces mesures récurrentes représente des investissements annuels importants, et témoigne de l'engagement soutenu du gouvernement du Québec vis-à-vis de cette problématique, des personnes qui en sont victimes et des organismes qui leur viennent en aide.

Fort de ces acquis, le gouvernement du Québec poursuit ses travaux en vue du lancement prochain de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles (Stratégie). Cette Stratégie, qui abordera les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle, mettra de l'avant les engagements d'une douzaine de ministères et organismes. De larges consultations ont précédé ces travaux. En effet, plus de cent partenaires ont pu faire entendre leur point de vue sur les enjeux et les solutions lors d'une commission parlementaire tenue en mars 2015 et un forum itinérant tenu dans trois villes du Québec en juin et septembre de la même année. Ces consultations s'ajoutent à celles menées en 2013 et 2014 sur les agressions sexuelles d'une part et sur l'exploitation sexuelle d'autre part.

Simultanément aux travaux d'élaboration de la Stratégie, soulignons que plusieurs projets structurants, répondant à des besoins ciblés, sont soutenus par le gouvernement, en plus des mesures récurrentes. Par exemple, le SCF a soutenu financièrement :

- le comité provincial de la campagne « Sans oui, c'est non! » pour la coordination d'activités auprès des universités québécoises;
- le Y des femmes de Montréal pour la production d'un outil multimédia à l'intention des 18-24 ans portant sur la sensibilisation au consentement sexuel;
- la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) pour un projet visant à maintenir des services de soutien et d'accompagnement auprès de femmes souhaitant sortir de la prostitution;
- le Phare des Affranchi(e)s, pour la réalisation d'une campagne de sensibilisation à l'exploitation sexuelle à l'occasion d'événements sportifs d'envergure, dont le Grand Prix de Formule 1 du Canada;
- une étude d'envergure sur les conséquences de la prostitution chez les filles et les femmes québécoises qui la vivent ou qui l'ont vécue, en partenariat avec le Fonds de recherche du Québec – Société et culture.

Concernant plus largement la question de la rigueur, soulevée par la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques, dans l'élaboration et l'évaluation des plans d'action sous la responsabilité du SCF, quelques remarques s'imposent. D'abord, il est utile de se rappeler que l'élaboration d'un plan d'action gouvernemental pluriannuel requiert des travaux d'envergure. L'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la prévention et la lutte aux violences sexuelles sont des sujets complexes, de portée transversale et qui, par conséquent, interpellent de nombreux ministères et organismes et partenaires de la société civile.

Dans son rôle de coordination, le SCF a tout mis en œuvre pour assurer la prise en compte de cette complexité dans l'élaboration de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles et les démarches de consultations, décrites précédemment, en témoignent. De plus, le SCF met à profit l'expertise et les connaissances de ses partenaires à chaque étape de l'élaboration des stratégies. Cette approche permet de faire émerger une compréhension commune des enjeux les plus pressants et de soutenir l'arrimage des actions envisagées par les ministères et organismes.

Enfin, en ce qui a trait à l'évaluation des futures stratégies et programmes relevant du SCF, il convient de souligner que tous les ministères et organismes engagés dans les stratégies présentement en élaboration adhèrent aux directives formulées par le Conseil du trésor en cette matière.

L'action du gouvernement du Québec en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et en matière de violence sexuelle requiert une approche intersectorielle et cohérente, qui se soucie de la grande complexité de ces enjeux et qui se nourrit de l'éclairage des milieux de la recherche et communautaire. Par ailleurs, l'élaboration des stratégies en cours ne nous enlève pas notre capacité d'agir puisque plusieurs mesures sont mises en œuvre ou maintenues. Les quelques précisions fournies ci-dessus témoignent clairement que c'est dans cet esprit que sont menés les travaux actuels sur ces questions d'importance pour le gouvernement du Québec.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lise Thériault', written in a cursive style.

Lise Thériault